

Université de Sherbrooke
États financiers consolidés
au 31 mai 2009

Université de Sherbrooke
États financiers consolidés
au 31 mai 2009

Rapport des vérificateurs	2
États financiers	
Résultats et évolution des soldes de fonds consolidés	3
Flux de trésorerie consolidés	4
Bilan consolidé	5
Notes complémentaires	6 - 26



Raymond Chabot Grant Thornton

Rapport des vérificateurs

Aux membres du conseil d'administration de
l'Université de Sherbrooke

Raymond Chabot Grant Thornton

S.E.N.C.R.L.

Bureau 500

455, rue King Ouest

Sherbrooke (Québec) J1H 6G4

Téléphone : 819 822-4000

Sans frais : 1 800 567-6958

Télexcopieur : 819 821-3640

www.rcgt.com

Nous avons vérifié le bilan consolidé de l'Université de Sherbrooke au 31 mai 2009 et les états consolidés des résultats et évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. Ces états financiers ont été établis conformément aux exigences du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec et pour satisfaire aux besoins des utilisateurs mentionnés ci-dessous. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'Université. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Université au 31 mai 2009 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les conventions comptables mentionnées à la note 4.

Les états financiers, qui n'ont pas été établis, et qui n'avaient pas à être établis selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, sont fournis uniquement à titre d'information et pour être utilisés par les administrateurs, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec et les institutions financières. Ces états financiers ne sont pas destinés à être utilisés, et ne doivent pas l'être, par des personnes autres que les utilisateurs déterminés, ni à aucune autre fin que la ou les fins auxquelles ils ont été établis.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.

Sherbrooke, le 31 août 2009

¹ Comptable agréé auditeur permis no 8539

Université de Sherbrooke

Résultats et évolution des soldes de fonds consolidés

de l'exercice terminé le 31 mai 2009

(en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement sans restriction		Fonds de fonctionnement avec restrictions		Fonds d'immobilisations		Fonds de dotation	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus								
Subventions - ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec	212 138	194 512	5 415	5 033	19 305	19 562		
Autres subventions et revenus	36 933	41 615	96 609	92 194	1 159	1 112		
Droits de scolarité - enseignement régulier	33 750	30 242						
Ventes	17 967	16 566						
Droits de scolarité - enseignement particulier	1 104	1 010						
Revenus nets de placement	1 335	992					17	30
Dons et contributions - autres organismes	146	114			1 136	(23)		
Dons et remboursements - La Fondation de l'Université de Sherbrooke	649	632	4 034	3 979	440	153		
Immobilisations financées par le fonds de fonctionnement sans restriction					5 122	8 068		
Immobilisations financées par le fonds de fonctionnement avec restrictions					10 878	6 656		
	<u>304 022</u>	<u>285 683</u>	<u>106 058</u>	<u>101 206</u>	<u>38 040</u>	<u>35 528</u>	<u>17</u>	<u>30</u>
Dépenses								
Enseignement	178 616	165 737	24 865	23 935				
Recherche	11 112	8 965	71 557	69 370				
Services à la collectivité	3 619	3 660	2 784	1 443				
Soutien à l'enseignement	20 456	18 983	28					
Services et aide aux étudiants	15 219	14 178	2 439	2 412				
Soutien institutionnel incluant les frais généraux	70 408	69 650	195	309				
Entreprises auxiliaires	3 851	3 827						
Attributions							17	147
Intérêts sur la dette à long terme					10 148	9 292		
Frais de financement temporaire					763	1 971		
Amortissement des immobilisations					26 747	26 523		
Radiation d'immobilisations					1 619	1 688		
Frais de gestion							53	
	<u>303 281</u>	<u>285 000</u>	<u>101 868</u>	<u>97 469</u>	<u>39 277</u>	<u>39 474</u>	<u>70</u>	<u>147</u>
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	741	683	4 190	3 737	(1 237)	(3 946)	(53)	(117)
Soldes de fonds au début	(14 336)	(15 019)	70 560	66 823	23 637	24 972	792	913
Modifications comptables (note 3)					(50 079)	(47 468)		
Pertes latentes sur les placements disponibles à la vente							(98)	(4)
Soldes de fonds à la fin	(13 595)	(14 336)	74 750	70 560	(27 679)	(26 442)	641	792

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés et la note 5 fournit d'autres informations sur les résultats consolidés.

Université de Sherbrooke

Flux de trésorerie consolidés

de l'exercice terminé le 31 mai 2009
(en milliers de dollars)

	Activités de fonctionnement		Activités de financement et d'investissement		Total 2009	Total 2008
	Fonds de fonctionnement sans restriction	Fonds de fonctionnement avec restrictions	Fonds d'immo- bilisations	Fonds de dotation		
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Sources de fonds						
Subventions - ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec	207 397		18 232		225 629	229 046
Autres subventions et revenus	46 793	105 851	1 220		153 864	135 681
Droits de scolarité	32 749				32 749	32 208
Ventes	17 238				17 238	16 578
Revenus nets de placement	1 308			17	1 325	917
Dons et autres contributions	146		860		1 006	1 492
Dons et remboursements - La Fondation de l'Université de Sherbrooke	649	608			1 257	5 183
Cession de placements	2 586				2 586	2 076
Contribution du fonds de fonctionnement sans restriction			5 122		5 122	8 068
Contribution du fonds de fonctionnement avec restrictions			10 878		10 878	6 656
Augmentation de la dette à long terme			106 646		106 646	61 282
Contribution du fonds d'amortissement de la dette à long terme						6 726
Augmentation des emprunts bancaires						4 303
	308 866	106 459	142 958	17	558 300	510 216
Utilisation de fonds						
Salaires, indemnités de départ et charges sociales	223 165	63 643			286 808	268 560
Fournitures et services	86 178	38 441			124 619	106 099
Intérêts sur la dette à long terme			8 986		8 986	9 389
Frais de financement temporaire			611		611	1 971
Attributions du fonds de dotation				17	17	147
Acquisitions de placements	410				410	105
Acquisitions d'immobilisations			102 982		102 982	74 946
Remboursements des emprunts bancaires	19 250		7 691		26 941	23 603
Remboursements de la dette à long terme			7 300		7 300	23 611
Contribution au fonds d'amortissement de la dette à long terme			2 967		2 967	3 785
Variation des avances aux entreprises indépendantes et autres	866				866	(556)
Frais de gestion				53	53	
	329 869	102 084	130 537	70	562 560	511 660
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	(21 003)	4 375	12 421	(53)	(4 260)	(1 444)
Encaisse au début	1 585			503	2 088	3 532
Ajustements interfonds	16 796	(4 375)	(12 421)			
Encaisse à la fin	(2 622)	-	-	450	(2 172)	2 088

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Université de Sherbrooke
Bilan consolidé

au 31 mai 2009
(en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement sans restriction		Fonds de fonctionnement avec restrictions		Fonds d'immobilisations		Fonds de dotation		Total	Total
	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF										
Actif à court terme										
Encaisse	(2 622)	1 585					451	503	(2 171)	2 088
Débiteurs (note 6)	88 671	90 494	51 698	52 099	4 114	2 386			144 483	144 979
Stocks	881	812							881	812
Frais payés d'avance	1 031	1 045			52	451			1 083	1 496
Avances interfonds	(20 591)	(3 795)	23 106	18 731	(2 470)	(14 891)	(46)	(45)		
	67 370	90 141	74 804	70 830	1 696	(12 054)	406	458	144 276	149 375
Débiteurs (note 6)	3 286	3 696							3 286	3 696
Placements (note 7)	3 053	5 269					235	334	3 288	5 603
Immobilisations corporelles (note 8)					413 314	332 136			413 314	332 136
Immobilisations incorporelles (note 9)					2 830	3 484			2 830	3 484
	73 709	99 106	74 804	70 830	417 840	323 566	641	792	566 994	494 294
PASSIF										
Passif à court terme										
Emprunts bancaires (note 10)	47 979	67 229			119 003	126 694			166 982	193 923
Comptes fournisseurs et charges à payer classés comme autres passifs financiers	30 104	35 966	54	270	12 957	6 286			43 115	42 522
Revenus reportés (note 11)	9 221	10 247							9 221	10 247
Versements sur la dette à long terme					48 267	7 300			48 267	7 300
	87 304	113 442	54	270	180 227	140 280	-	-	267 585	253 992
Dette à long terme (note 12)					265 292	209 728			265 292	209 728
	87 304	113 442	54	270	445 519	350 008	-	-	532 877	463 720
SOLDES DE FONDS										
Affectations d'origine interne (note 13)	26 808	23 136							26 808	23 136
Affectations d'origine externe (note 14)			74 750	70 560	901	980	641	792	76 292	72 332
Déficit tenant compte des affectations d'origine interne	(40 403)	(37 472)							(40 403)	(37 472)
Investi en immobilisations					(28 580)	(27 422)			(28 580)	(27 422)
	(13 595)	(14 336)	74 750	70 560	(27 679)	(26 442)	641	792	34 117	30 574
	73 709	99 106	74 804	70 830	417 840	323 566	641	792	566 994	494 294

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour le conseil d'administration

Rectrice

Vice-rectrice à l'administration

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 31 mai 2009

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE L'UNIVERSITÉ

L'Université de Sherbrooke a été constituée en vertu de la Loi relative à l'Université de Sherbrooke, sanctionnée le 5 mars 1954 par la Législature du Québec et amendée le 23 juin 1978. Elle est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. L'Université offre des services d'enseignement et poursuit des activités de recherche associées à l'enseignement.

2 - PRINCIPALES DIFFÉRENCES AVEC LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA

Les états financiers ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus pour les universités du Québec.

Ces principes sont régis par le *Cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du rapport financier annuel* pour les universités du Québec, publié par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec (MELS).

En l'absence de directives du MELS, l'Université se conforme aux normes comptables recommandées par l'Institut Canadien des Comptables Agréés, plus particulièrement à celles relatives à la comptabilité des organismes sans but lucratif.

Les différences entre les recommandations du *Cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du rapport financier annuel* pour les universités du Québec et les principes comptables généralement reconnus du Canada sont les suivantes :

- i. La comptabilité d'exercice n'est pas appliquée pour la comptabilisation des vacances à payer et des avantages sociaux futurs;
- ii. Les immobilisations acquises à même les produits des fonds de fonctionnement et avec restrictions sont comptabilisées à titre de charges dans ces fonds de fonctionnement et à titre de produits dans le fonds des immobilisations;
- iii. Les contributions au financement ou les versements sur la dette à long terme non financés par le MELS sont comptabilisés à titre de charges dans le fonds de fonctionnement et à titre de produits dans le fonds des immobilisations, le cas échéant;
- iv. Les revenus de contrats du fonds avec restrictions non utilisés à la fin de l'exercice pour supporter les coûts de certaines opérations désignées spécifiquement ne sont pas comptabilisés comme produits reportés, mais considérés dans le solde de fonds correspondant.

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 31 mai 2009

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

3 - MODIFICATIONS COMPTABLES

L'Université a modifié rétroactivement sa convention comptable relative à l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles. Cette modification a entraîné une augmentation de 1 621 000 \$ (2 888 000 \$ en 2008) de la charge d'amortissement des immobilisations corporelles et une augmentation de 73 000 \$ (diminution de 277 000 \$ en 2008) de la charge d'amortissement des immobilisations incorporelles, ainsi qu'une diminution de 1 694 000 \$ (2 611 000 \$ en 2008) de l'excédent des revenus sur les dépenses. Cette modification a également entraîné une diminution de 52 069 000 \$ (50 448 000 \$ en 2008) des immobilisations corporelles et une augmentation de 296 000 \$ (369 000 \$ en 2008) des immobilisations incorporelles.

Normes comptables adoptées

Le 1er juin 2008, conformément aux dispositions transitoires applicables, l'Université a appliqué les recommandations du chapitre 1535 « Informations à fournir concernant le capital » du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés*. Ce nouveau chapitre, entrant en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er octobre 2007, établit des normes pour la divulgation d'informations sur le capital de l'Université et la façon dont il est géré. La nouvelle norme comptable couvre seulement les informations à fournir et n'a pas d'incidence sur les résultats financiers de l'Université.

Le 1er juin 2008, conformément aux dispositions transitoires applicables, l'Université a appliqué les recommandations du nouveau chapitre 3031 « Stocks » du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés*. Ce nouveau chapitre, entrant en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2008, remplace le chapitre 3030 portant le même titre. Il établit des directives sur la détermination du coût et sa comptabilisation ultérieure en charges, y compris toute dépréciation jusqu'à la valeur nette de réalisation et traite des méthodes de détermination du coût utilisées pour imputer les coûts aux stocks. La nouvelle norme exige également des informations à fournir additionnelles. L'adoption de ces nouvelles recommandations n'a pas d'incidence sur les résultats financiers de l'Université.

Normes comptables futures

Conformément à la prescription du MELS, l'Université adoptera rétroactivement les recommandations du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* et préparera ses états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR). Actuellement, les états financiers de l'Université sont préparés selon les principes comptables contenus au *Cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du rapport financier annuel* du MELS. Ces recommandations entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er juin 2009 et l'Université les mettra en application à compter de cette date. La direction de la société n'est pas en mesure d'évaluer l'incidence qu'aura l'application de ces recommandations sur les états financiers.

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 31 mai 2009

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

3 - MODIFICATIONS COMPTABLES (suite)

En septembre 2008, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) a modifié la préface des normes comptables s'appliquant uniquement aux organismes sans but lucratif et plusieurs chapitres de la série 4400 et a apporté des modifications corrélatives à d'autres chapitres du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés*.

Les principaux changements apportés touchent notamment les éléments suivants :

- Inclusion des organismes sans but lucratif dans le champ d'application du chapitre 1540 « États des flux de trésorerie »;
- Élimination de l'obligation de traiter les actifs nets investis en immobilisations comme une composante distincte des actifs nets;
- Modification afin de préciser que les produits et les charges doivent être comptabilisés et présentés sur la base des montants bruts lorsque l'organisme sans but lucratif agit pour son propre compte dans les opérations en cause.

De plus, l'ICCA a publié le nouveau chapitre 4470 « Ventilation des charges des organismes sans but lucratif – informations à fournir » qui établit des normes sur les informations à fournir par l'organisme sans but lucratif qui classe ses charges par fonction et ventile des charges entre les différentes fonctions auxquelles elles se rattachent.

Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009 et l'Université les mettra en application à compter du 1er juin 2009. La direction de l'Université n'est pas en mesure d'évaluer l'incidence qu'aura l'application de ces modifications sur les états financiers.

4 - CONVENTIONS COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers sont préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur. Aucune information sur la juste valeur n'est présentée lorsque la valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur.

États financiers

Les états financiers consolidés de l'Université sont dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada en conformité avec les directives décrites au *Cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du rapport financier annuel 2008-2009* publié par le MELS.

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 31 mai 2009

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

4 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de l'Université et de sa filiale, la société Gestion Socpra Inc., dans laquelle l'Université détient une participation de 100 %.

Les comptes de la Fondation de l'Université de Sherbrooke n'ont pas été consolidés dans les présents états financiers. Cependant, la note 17 présente les informations concernant cette entité.

Estimations comptables

Pour dresser des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction de l'Université doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'Université pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

L'Université a choisi d'appliquer les recommandations du chapitre 3861 « Instruments financiers - informations à fournir et présentation » du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés relativement à la présentation et aux informations à fournir afférentes aux instruments financiers.

Lors de la comptabilisation initiale, tous les actifs et les passifs financiers sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur, à l'exception des actifs et des passifs financiers qui découlent de certaines opérations entre apparentés. Les coûts de transaction liés aux actifs et aux passifs financiers détenus à des fins de transaction sont comptabilisés à l'état des résultats et évolution des soldes de fonds consolidés et présentés dans les dépenses. Les coûts de transaction liés aux actifs financiers disponibles à la vente et aux prêts et créances augmentent la valeur comptable des actifs financiers afférents. Les coûts de transaction liés aux autres passifs financiers réduisent la valeur comptable des passifs financiers afférents. Les achats ou les cessions d'actifs financiers avec délai normalisé de livraison sont comptabilisés à la date de transaction.

Par la suite, les actifs et les passifs financiers sont évalués et comptabilisés comme il est décrit ci-après.

Actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction

Les actifs et les passifs financiers détenus à des fins de transaction sont évalués à leur juste valeur et les variations qui en découlent sont comptabilisées à l'état des résultats et évolution des soldes de fonds consolidés. Les variations de la juste valeur incluent les revenus d'intérêts et de dividendes, les gains ou pertes de change ainsi que les gains ou pertes réalisés et non réalisés, et sont présentées au poste Revenus nets de placement.

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 31 mai 2009

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

4 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente, à l'exception des placements en actions de sociétés fermées, sont évalués à leur juste valeur. Les gains latents ou les pertes latentes afférents sont comptabilisés dans les autres éléments des soldes de fonds consolidés jusqu'à ce que ces gains ou ces pertes soient réalisés ou qu'une baisse de valeur de l'actif financier soit considérée comme durable.

Lorsque les placements sont cédés ou qu'ils subissent une perte de valeur, les gains ou les pertes cumulés aux soldes de fonds consolidés sont alors reclassés en résultat net au poste Revenus nets de placement.

Les placements en actions de sociétés fermées et la participation dans une société en commandite sont évalués au coût.

Prêts et créances, et autres passifs financiers

Les prêts et créances et les autres passifs financiers sont évalués au coût après amortissement calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers). Les intérêts calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sont présentés à l'état des résultats et évolution des soldes de fonds consolidés aux postes Revenus nets de placement ou Intérêts sur la dette à long terme, le cas échéant.

Comptabilité par fonds

L'Université utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports.

Les fonds sont divisés en quatre catégories :

- Le fonds de fonctionnement sans restriction reflète les opérations de nature courante de l'Université et pour lesquelles il n'y a pas de limitation extérieure quant à l'utilisation des fonds.
- Le fonds de fonctionnement avec restrictions reflète les opérations pour lesquelles les pourvoyeurs de fonds ont établi de façon spécifique l'utilisation permise.
- Le fonds d'immobilisations sert à l'enregistrement des opérations relatives aux immobilisations et à leur financement.
- Le fonds de dotation reflète les dons et legs reçus par diverses fondations dont le capital est maintenu intact. Les montants ainsi reçus doivent être utilisés selon les volontés exprimées par les donateurs.

Garanties

Les contrats de garantie financière sont initialement évalués à la juste valeur. Par la suite, ces contrats sont évalués au plus élevé du :

- montant de l'obligation éventuelle en vertu du contrat, que l'Université juge probable qu'elle aura à payer;
- montant constaté initialement moins, le cas échéant, un amortissement cumulatif représentant la portion de l'obligation éteinte de l'Université à l'égard de ladite garantie.

Alignement monétaire

Les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Tous les gains ou pertes de change sont de nature courante et sont inclus aux résultats.

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 31 mai 2009

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

4 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Constatation des revenus

Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont constatés à titre de revenus du fonds de fonctionnement sans restriction dans l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées. Tous les autres apports affectés sont constatés à titre de revenus du fonds affecté approprié.

Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus du fonds de fonctionnement sans restriction au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports reçus à titre de dotations et les revenus de placement s'y rapportant sont constatés à titre de revenus dans le fonds de dotation.

Les droits de scolarité sont comptabilisés comme revenus dans l'exercice au cours duquel la session est suivie.

Subventions du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec

Les subventions du MELS incluent des sommes allouées pour le fonctionnement, la recherche, les intérêts sur le financement temporaire et sur la dette à long terme, le remboursement des obligations échues ainsi que pour le provisionnement du fonds d'amortissement assorti à la dette à long terme. Les subventions sont comptabilisées dans l'exercice auquel elles se réfèrent.

Dons

Les dons reçus par l'Université sous forme de biens-fonds, de matériel, de fournitures et de services sont comptabilisés à leur juste valeur, lorsque celle-ci peut faire l'objet d'une estimation raisonnable.

Les dons recueillis, dans le cadre des campagnes de souscription, sont transmis à la Fondation de l'Université de Sherbrooke, organisme contrôlé par l'Université et créé dans le but d'apporter une contribution à l'Université dans la poursuite de ses objectifs.

Stocks

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur nette de réalisation, selon le moins élevé des deux. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen.

Vacances courues

Aucune provision n'est inscrite aux livres pour les vacances courues à la fin de l'exercice.

Régime de retraite

L'Université contribue au régime de retraite selon les exigences légales compte tenu des dernières évaluations actuarielles. Les coûts du régime de retraite sont enregistrés selon la méthode de la comptabilité de caisse.

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 31 mai 2009

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

4 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Immobilisations

Les acquisitions d'immobilisations non sujettes à des subventions ou à un financement à long terme sont comptabilisées à titre de dépenses au fonds de fonctionnement sans restriction et de revenus au fonds d'immobilisations. En ce qui concerne les immobilisations non subventionnées acquises par les entreprises auxiliaires, l'amortissement annuel est comptabilisé à titre de dépenses au fonds de fonctionnement sans restriction et de revenus au fonds d'immobilisations.

Toutes les immobilisations acquises au cours de l'exercice sont comptabilisées au fonds d'immobilisations à leur coût d'origine, incluant les intérêts sur le financement temporaire des bâtiments en cours de construction jusqu'à leur mise en service.

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes suivantes :

	<u>Périodes</u>
Aménagements de terrains	10 et 20 ans
Bâtiments	
Bâtiments acquis ou construits	20, 40 ou 50 ans
Améliorations majeures aux bâtiments	25, 30 ou 40 ans
Améliorations locatives	Durée du bail
Matériel et équipement	3, 5 ou 15 ans
Équipement informatique	
Équipement de communication multimédia	
Mobilier et équipement de bureau	
Autre équipement	
Équipement spécialisé relié à l'enseignement	10 ou 20 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Matériel roulant	5 ans
Développement informatique	5 ans
Réseaux de télécommunication	10 ans
Logiciels, autres que les versions initiales	3 ans

Avances interfonds

Les avances interfonds sont sans intérêt ni modalités de remboursement.

Dettes à long terme

Les versements de capital et d'intérêts relatifs aux emprunts à long terme remboursables à même une contribution du fonds de fonctionnement sans restriction sont comptabilisés comme dépenses à ce même fonds ainsi qu'aux revenus du fonds d'immobilisations.

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 31 mai 2009

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

4 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Frais de financement temporaire

Ces frais représentent le coût du financement temporaire des acquisitions d'immobilisations après leur mise en service et du financement des obligations échues. La portion subventionnée des frais encourus est portée aux comptes subventions à recevoir et aux revenus.

5 - FRAIS D'INTÉRÊTS

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
	\$	\$
Autres passifs financiers		
Intérêts sur la dette à long terme	10 148	9 292
Intérêts sur les emprunts bancaires	3 170	8 089
	<u>13 318</u>	<u>17 381</u>

6 - DÉBITEURS

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
	\$	\$
Prêts et créances		
Fonds de fonctionnement sans restriction		
Ventes, entreprises indépendantes et autres	14 929	21 289
Subventions - MELS (*)	70 681	69 109
Droits de scolarité	6 347	3 792
	<u>91 957</u>	<u>94 190</u>
Moins : Subvention MELS encaissable à plus d'un an	<u>(3 286)</u>	<u>(3 696)</u>
	<u>88 671</u>	<u>90 494</u>
Fonds de fonctionnement avec restrictions		
Subventions, contrats et autres	<u>51 698</u>	<u>52 099</u>
Fonds d'immobilisations		
Subventions	3 279	2 206
Autres	835	180
	<u>4 114</u>	<u>2 386</u>
	<u>144 483</u>	<u>144 979</u>

(*) L'Université a effectué des modifications au classement de ses cours lesquelles ont été suspendues par moratoire par le MELS. Ce dernier étudie les demandes effectuées et déterminera les subventions additionnelles à verser. En raison de l'incertitude inhérente à l'approbation du MELS, aucun montant à recevoir n'a été comptabilisé relativement à ces modifications.

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 31 mai 2009

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

7 - PLACEMENTS

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement sans restriction		
Placements disponibles à la vente		
Actions de sociétés fermées (a)	1 025	1 127
Participation dans une société en commandite (a) (b)	1 239	830
Prêts et créances		
Prêt au Réseau d'informations scientifiques du Québec (RISQ), portant intérêt au taux des acceptations Desjardins de l'Université majoré de 3 %		2 586
Dépôt de garantie, 2,5 %, encaissable en décembre 2015	200	200
Dividendes à recevoir	589	526
	<u>3 053</u>	<u>5 269</u>
Fonds de dotation		
Placements disponibles à la vente		
Actions cotées en Bourse (c)	233	331
Prêts et créances		
Prêts à des étudiants(es) de la Faculté de droit	2	3
	<u>235</u>	<u>334</u>
	<u>3 288</u>	<u>5 603</u>

(a) La juste valeur n'a pas été déterminée étant donné que des contraintes de temps et d'argent ne permettent pas de le faire avec suffisamment de fiabilité, notamment parce que les titres de participation de ces sociétés ne sont pas négociés sur un marché actif.

(b) En vertu d'ententes, l'Université s'est engagée à souscrire une somme additionnelle de 1 275 000 \$.

(c) La juste valeur a été établie selon le dernier cours acheteur.

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 31 mai 2009

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

8 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2009
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Terrains et aménagements de terrains			
Terrains	2 518		2 518
Aménagements de terrains	20 381	9 841	10 540
Bâtiments			
Bâtiments acquis ou construits	170 938	42 096	128 842
Améliorations majeures aux bâtiments	110 684	36 355	74 329
Améliorations locatives	383	321	62
Matériel et équipement			
Équipement informatique	11 043	4 827	6 216
Équipement de communication multimédia	4 157	1 902	2 255
Mobilier et équipement de bureau	5 045	2 828	2 217
Autre équipement	635	179	456
Équipement spécialisé relié à l'enseignement	92 244	43 876	48 368
Documents de bibliothèque	34 899	18 014	16 885
Matériel roulant	672	332	340
Réseaux de télécommunication	508	17	491
Constructions en cours	117 084		117 084
Oeuvres d'art	1 133		1 133
Actifs non amortissables	441		441
Dépôt sur acquisition d'un bâtiment	1 132		1 132
	<u>573 897</u>	<u>160 588</u>	<u>413 309</u>
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition			
Mobilier et équipement de bureau	10	5	5
	<u>573 907</u>	<u>160 593</u>	<u>413 314</u>

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 31 mai 2009

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

8 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES (SUITE)

	2008		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Terrains et aménagements de terrains			
Terrains	2 518		2 518
Aménagements de terrains	21 212	10 202	11 010
Bâtiments			
Bâtiments acquis ou construits	147 319	38 513	108 806
Améliorations majeures aux bâtiments	97 536	33 088	64 448
Améliorations locatives	498	327	171
Matériel et équipement			
Équipement informatique	9 114	4 476	4 638
Équipement de communication multimédia	3 625	1 943	1 682
Mobilier et équipement de bureau	5 812	3 304	2 508
Autre équipement	442	157	285
Équipement spécialisé relié à l'enseignement	82 342	37 890	44 452
Documents de bibliothèque	37 408	17 211	20 197
Matériel roulant	580	318	262
Constructions en cours	69 938		69 938
Oeuvres d'art	745		745
Actifs non amortissables	375		375
	<u>479 464</u>	<u>147 429</u>	<u>332 035</u>
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition			
Équipements informatiques	573	472	101
	<u>480 037</u>	<u>147 901</u>	<u>332 136</u>

Durant l'exercice, des intérêts au montant de 1 842 000 \$ (1 735 000 \$ en 2008) ont été capitalisés aux immobilisations.

9 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	2009		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Développement informatique	4 203	1 809	2 394
Logiciels	903	467	436
	<u>5 106</u>	<u>2 276</u>	<u>2 830</u>

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 31 mai 2009

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

9 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (SUITE)

			2008
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Développement informatique	4 383	1 545	2 838
Logiciels	966	320	646
	<u>5 349</u>	<u>1 865</u>	<u>3 484</u>

10 - EMPRUNTS BANCAIRES

Les emprunts bancaires sont classés dans la catégorie des autres passifs financiers.

L'Université dispose d'une facilité de crédit bancaire, d'un montant autorisé de 258 000 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel moins 1 % ou au taux des acceptations bancaires (1,25 % ; 3,22 % en 2008), pour le financement temporaire des opérations des fonds de fonctionnement et du fonds d'immobilisations, renouvelable en octobre 2009.

11 - REVENUS REPORTÉS

Les revenus reportés présentés dans le fonds de fonctionnement sans restriction ont trait aux fonds reçus au cours de l'exercice considéré et sont destinés à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent.

	2009	2008
	\$	\$
Fonds de fonctionnement sans restriction		
Droits de scolarité	5 563	5 104
Ventes	1 414	1 777
Subventions	2 086	3 262
Autres	158	104
	<u>9 221</u>	<u>10 247</u>

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 31 mai 2009

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

12 - DETTE À LONG TERME

Les éléments suivants sont classés dans la catégorie des autres passifs financiers :

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
	\$	\$
Obligations (a)		
Série 6C, 6,50 %, échéant le 26 mai 2010 (valeur nominale de 3 822 000 \$, taux d'intérêt effectif de 6,74 %)	3 813	3 805
Série 9C, 4,10 %, échéant le 20 octobre 2009 (valeur nominale de 6 018 000 \$, taux d'intérêt effectif de 4,39 %)	6 010	5 993
Série 10C, 4,00 %, échéant le 20 février 2010 (valeur nominale de 9 900 000 \$, taux d'intérêt effectif de 4,40 %)	9 862	9 826
Série 11C, 3,90 %, échéant le 26 avril 2010 (valeur nominale de 5 550 000 \$, taux d'intérêt effectif de 4,31 %)	5 528	5 507
Série 9C, 4,35 %, échéant le 20 octobre 2010 (valeur nominale de 3 696 000 \$, taux d'intérêt effectif de 4,60 %)	3 683	3 674
Série 10C, 4,00 %, échéant le 20 février 2012 (valeur nominale de 5 050 000 \$, taux d'intérêt effectif de 4,40 %)	4 994	4 977
Série 7C, 5,65 %, échéant le 7 mars 2012 (valeur nominale de 2 901 000 \$, taux d'intérêt effectif de 5,85 %)	2 885	2 881
Série 8C, 5,80 %, échéant le 3 avril 2012 (valeur nominale de 5 478 000 \$, taux d'intérêt effectif de 6,04 %)	5 442	5 432
Série 10C, 4,25 %, échéant le 20 février 2014 (valeur nominale de 10 050 000 \$, taux d'intérêt effectif de 4,54 %)	9 922	9 900
Série 11C, 4,35 %, échéant le 26 avril 2017 (valeur nominale de 4 450 000 \$, taux d'intérêt effectif de 4,59 %)	4 380	4 373
	<u>56 519</u>	<u>56 368</u>
Fonds d'amortissement	<u>(10 318)</u>	<u>(7 351)</u>
	<u>46 201</u>	<u>49 017</u>

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 31 mai 2009

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

12 - DETTE À LONG TERME (suite)

	2009 \$	2008 \$
Emprunts hypothécaires		
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MELS, versements annuels en capital de 764 800 \$ plus les intérêts au taux de 5,513 %, échéant en octobre 2012	7 411	8 176
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MELS, versements annuels en capital de 1 145 600 \$ plus les intérêts au taux de 3,913 %, échéant en décembre 2009	20 418	21 563
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MELS, versements annuels en capital de 860 400 \$ plus les intérêts au taux de 4,947 %, échéant en novembre 2012	16 558	17 419
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MELS, versements annuels en capital de 522 080 \$ plus les intérêts au taux de 4,615 %, échéant en mars 2015	8 434	8 956
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MELS, versements annuels en capital de 1 726 000 \$ plus les intérêts au taux de 4,407 %, échéant en octobre 2011	36 548	38 274
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MELS, versements annuels en capital de 1 106 800 \$ plus les intérêts au taux de 4,603 %, échéant en septembre 2013	18 893	20 000
D'un montant autorisé de 85 000 000 \$, garanti par une construction en cours, 0,58 % (3,31 % en 2008), échéant en décembre 2009 et convertible alors en prêt à terme de 30 ans (b)	85 000	41 089
D'un montant autorisé de 24 000 000 \$, garanti par une construction en cours, 0,58 %, échéant en mars 2010 et convertible alors en prêt à terme de 30 ans (c) (d)	7 735	
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MELS, versements annuels en capital de 1 146 600 \$ plus les intérêts au taux de 4,1844 %, échéant en décembre 2015	25 000	
Garanti par la cession et le transport d'une subvention du MELS, versements annuels en capital de 1 404 720 \$ plus les intérêts au taux de 3,416 %, échéant en septembre 2013	30 000	
Garantis par des immeubles, versements annuels de 441 037 \$, capital et intérêts, financés à même le produit d'une subvention du gouvernement du Québec :		
Résidence, 389 chambres, 6,875 %, échéant en mars 2020	1 612	1 710
Résidence, 462 chambres, 5,375 %, échéant en mars 2013	367	448
École de musique, 6,875 %, échéant en septembre 2020	554	586
Résidence, 142 chambres, 6,875 %, échéant en février 2021	461	486
	<u>258 991</u>	<u>158 707</u>

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 31 mai 2009

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

12 - DETTE À LONG TERME (suite)

	2009	2008
	\$	\$
Emprunts bancaires		
Remboursables à même le produit de subventions :		
Rénovations du Centre culturel		
Versements annuels en capital de 100 000 \$ plus les intérêts au taux de 5,43 %, renouvelable en octobre 2017	850	950
Versements semi-annuels de 52 596 \$, capital et intérêts au taux de 5,12 %, renouvelable en juin 2013	784	847
Stade		
Versements annuels de 630 292 \$, capital et intérêts au taux de 4,40 %, échéant en mars 2014	2 771	3 256
Remboursables à même une contribution du fonds de fonctionnement sans restriction :		
Pavillon multifonctionnel, versements mensuels de 31 046 \$, capital et intérêts au taux de 5,53 %, renouvelable en juin 2014, échéant en juin 2024	3 806	3 963
	<u>8 211</u>	<u>9 016</u>
Obligations relatives à des biens loués		
Remboursables par versements annuels totalisant 173 599 \$, incluant les intérêts à des taux de 5 % et 13,4 %, échéant en 2012	177	350
Intérêts inclus dans les versements	(21)	(62)
	<u>156</u>	<u>288</u>
	<u>313 559</u>	<u>217 028</u>
Moins : portion à court terme de la dette à long terme	<u>(48 267)</u>	<u>(7 300)</u>
	<u><u>265 292</u></u>	<u><u>209 728</u></u>

- (a) Les obligations sont garanties, capital et intérêts, par la cession et le transport de subventions du MELS. Les montants requis à chaque échéance proviennent des crédits qui sont votés annuellement par le gouvernement du Québec, sauf pour le fonds d'amortissement dont les crédits sont réservés lors de l'émission des obligations.
- (b) Au cours de l'exercice, l'Université a négocié les modalités du prêt à terme, soit le remboursement par versements mensuels de 458 634 \$ au taux de 5,042 %. Les versements exigibles ont été établis en fonction des nouvelles modalités.
- (c) L'Université dispose également d'un emprunt d'un montant autorisé de 31 000 000 \$, taux CDOR plus 0,17 %, échéant en mars 2010 et convertible alors en prêt à terme de 30 ans.
- (d) En juillet 2009, l'Université a négocié les modalités du prêt à terme, soit le remboursement par versements mensuels de 124 951 \$ au taux de 4,370 %. Les versements exigibles ont été établis en fonction des nouvelles modalités.

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 31 mai 2009

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

12 - DETTE À LONG TERME (suite)

Les remboursements en capital de la dette à long terme et les paiements minimums exigibles en vertu de contrats de location-acquisition à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

	Dette à long terme	Location- acquisition
	\$	\$
2010	48 114	174
2011	12 730	2
2012	50 216	1
2013	26 072	
2014	51 003	
2015 et suivantes	117 966	

Les remboursements en capital de la dette à long terme tiennent compte d'une somme de 7 699 000 \$ à être versée à même l'augmentation éventuelle du fonds d'amortissement.

Au 31 mai 2009, la juste valeur de la dette à long terme, excluant le fonds d'amortissement, est de 320 276 000 \$ (221 437 000 \$ en 2008). La juste valeur des obligations qui sont transigées sur le marché est basée sur les cours du marché et la juste valeur des autres emprunts est établie en actualisant les flux monétaires futurs aux taux d'intérêt qui représentent les taux dont l'Université pourrait actuellement se prévaloir pour des emprunts comportant des conditions et des échéances similaires.

13 - SOLDES DE FONDS GREVÉS D'AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

Les principales catégories d'affectations d'origine interne grevant le solde de fonds de fonctionnement sans restriction sont les suivantes :

	2009	2008
	\$	\$
Appui à la recherche	20 685	17 813
Fonds d'éducation continue	3 962	3 332
Programmes d'aide au personnel	319	422
Perfectionnement	481	403
Appui à des projets spécifiques	643	565
Appui à l'enseignement	398	332
Appui facultaire à la recherche	320	269
	26 808	23 136

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 31 mai 2009

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

14 - SOLDES DE FONDS GREVÉS D'AFFECTATIONS D'ORIGINE EXTERNE

Les principales catégories d'affectations d'origine externe grevant les soldes de fonds sont les suivantes :

	2009	2008
	\$	\$
Fonds de fonctionnement avec restrictions		
Recherche	68 330	64 125
Enseignement	4 149	4 500
Services à la collectivité	1 439	931
Soutien à l'enseignement	6	17
Service d'aide aux étudiants	195	605
Soutien institutionnel	631	382
	<u>74 750</u>	<u>70 560</u>
Fonds d'immobilisations		
Dons et contributions affectés à l'acquisition d'immobilisations	<u>901</u>	<u>980</u>
Fonds de dotation		
Revenus nets non transférés	449	509
Capital	192	283
	<u>641</u>	<u>792</u>
	<u>76 292</u>	<u>72 332</u>

15 - ÉVENTUALITÉS

Poursuites

Dans le cours normal de ses activités, l'Université fait face à diverses poursuites judiciaires comprenant des réclamations relatives au droit du travail et au Code civil. Bien qu'on ne puisse prédire avec certitude l'issue définitive des poursuites engagées et en cours au 31 mai 2009, la direction est d'avis que ces litiges seront réglés sans incidence significative sur les états financiers de l'Université.

Cautionnement d'emprunts

L'Université garantit des emprunts contractés par deux organismes sans but lucratif, jusqu'en avril 2046. Le risque de perte maximale en vertu de ces cautions est de 6 800 000 \$. Au 31 mai, les emprunts totalisent 6 349 289 \$. L'Université estime que la probabilité d'avoir à engager des coûts importants en raison de ces cautions est faible.

Équité salariale

L'Université réalise présentement un exercice pour l'équité salariale. Compte tenu de l'avancement des travaux, la direction n'est pas en mesure actuellement d'en estimer les coûts. L'exercice devrait se compléter au courant de l'exercice prochain.

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 31 mai 2009

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

16 - ENGAGEMENTS

Location-exploitation et contrats de services

L'Université s'est engagée par baux et par contrats pour des locaux et des services. Le solde des engagements s'établit à 14 601 000 \$ dont environ 71 % des montants pour les baux sont subventionnés spécifiquement par le MELS. Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants :

	Location- exploitation	Contrats de services
	\$	\$
2010	4 602	5 615
2011	284	3 734
2012	40	234
2013		90
2014		2

Vacances

La valeur des vacances accumulées et non payées à la fin de l'exercice s'élève à 10 695 000 \$ (10 172 000 \$ en 2008).

Immobilisations

À la suite de l'approbation du MELS, l'Université s'est engagée par contrats pour des acquisitions pour différents fonds. Les engagements non dépensés au 31 mai 2009 s'élèvent à environ 27 700 000 \$.

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 31 mai 2009

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

17 - ORGANISMES APPARENTÉS À L'UNIVERSITÉ

La Fondation de l'Université de Sherbrooke est un organisme créé dans le but d'apporter des contributions financières à l'Université.

La Fondation assume en totalité ses frais directs de fonctionnement, de gestion et les frais relatifs aux activités de sollicitation et de développement philanthropique. Par ailleurs, l'Université assume en totalité les frais relatifs à la reconnaissance des donateurs et permet à la Fondation d'utiliser gratuitement ses locaux et sa base de données institutionnelle.

Les comptes de la Fondation de l'Université de Sherbrooke n'ont pas été consolidés dans les états financiers de l'Université. Les états financiers condensés de cette entité sont les suivants :

	<u>2008-05-31</u>	<u>2007-05-31</u>
	\$	\$
Situation financière :		
Total des actifs	<u>32 205</u>	<u>25 884</u>
Total des passifs	1 473	1 952
Total des actifs nets	<u>30 732</u>	<u>23 932</u>
	<u>32 205</u>	<u>25 884</u>
Résultats des activités		
Total des revenus	6 328	7 483
Total des dépenses	1 089	1 079
Excédent des revenus sur les dépenses, avant contributions à l'Université	<u>5 239</u>	<u>6 404</u>
Flux de trésorerie		
Activités de fonctionnement	736	377
Activités d'investissement et de financement	<u>(740)</u>	<u>(374)</u>
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	<u>(4)</u>	<u>3</u>

Au 31 mai 2009, le solde à recevoir de la Fondation de l'Université de Sherbrooke s'élève à 4 512 000 \$ (846 000 \$ en 2008).

L'Université de Sherbrooke détient également un intérêt économique auprès d'un organisme sans but lucratif qui a été créé par des membres d'une faculté. L'Université n'exerce aucun contrôle ou n'a pas d'influence notable sur cet organisme. Au cours de l'exercice, cet organisme a octroyé des contributions d'environ 1 893 000 \$ (2 446 000 \$ en 2008) pour différents projets du fonds de fonctionnement avec restrictions de l'Université.

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 31 mai 2009

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

18 - RÉGIME DE RETRAITE

L'Université offre à l'ensemble de ses employées et employés un régime de retraite à cotisations déterminées ou à prestations déterminées. Elle s'est engagée à combler 55 % de tout déficit actuariel que pourrait connaître le régime. Selon la dernière évaluation actuarielle effectuée par Mercer, en date du 31 août 2008, et actualisée par extrapolation au 31 décembre 2008, la valeur actuarielle des prestations constituées était de 462 572 000 \$ et la juste valeur de l'actif du régime était de 447 254 000 \$, démontrant ainsi un déficit actuariel de 15 318 000 \$. La charge de retraite imputée aux résultats de l'exercice est de 11 100 000 \$ (12 337 000 \$ en 2008). La prochaine évaluation actuarielle est prévue pour le 31 décembre 2010.

19 - OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, ET RISQUES FINANCIERS

Objectifs et politique en matière de gestion des risques financiers

L'Université est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations et de ses activités d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de l'Université.

L'Université ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels l'Université est exposée ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillées ci-après.

Risque de crédit

En règle générale, la valeur comptable au bilan des actifs financiers de l'Université exposés au risque de crédit, après déduction des provisions applicables pour pertes, représente le montant maximum du risque de crédit auquel l'Université est exposée. L'Université est également exposée à un risque de crédit du fait qu'elle se porte garante d'autres parties.

Le risque de crédit de l'Université provient principalement de subventions et de sommes à recevoir de diverses entités. Les subventions et les sommes à recevoir sont gérées et analysées de façon continue et, de ce fait, l'exposition de l'Université aux créances douteuses n'est pas importante.

Risque de marché

Risque de taux d'intérêt

Les emprunts bancaires portent intérêt à taux variable et exposent donc l'Université à un risque de flux de trésorerie découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

La dette à long terme porte intérêt à des taux fixes. De plus, les obligations et certains emprunts hypothécaires sont garantis, capital et intérêts, par la cession et le transfert de subventions de différents ministères. Par conséquent, les risques de trésorerie sont minimes.

L'Université n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 31 mai 2009

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

19 - OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, ET RISQUES FINANCIERS (suite)

Autre risque

Le risque de marché correspond également au risque de fluctuation de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier en raison de la variation des cours du marché. Les placements en actions de sociétés ouvertes sont exposés aux fluctuations normales du marché et aux risques inhérents aux placements sur les marchés financiers.

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie. Afin d'atteindre ses objectifs et d'acquitter ses obligations, l'Université établit des prévisions budgétaires et de trésorerie.

20 - POLITIQUES ET PROCÉDÉS DE GESTION DU CAPITAL

En matière de gestion du capital, les objectifs de l'Université sont les suivants :

- préserver la capacité de l'Université de poursuivre ses activités;
- rencontrer ses obligations financières.

L'Université gère son capital principalement par le biais de la recherche de subventions auprès des gouvernements. De plus, une part importante de la gestion de son capital consiste également en la collecte de droits de scolarité auprès des étudiants.

Afin de maintenir ou de rajuster sa structure de capital, l'Université peut être amenée à modifier les dépenses prévues pour la réalisation de certaines de ses activités.

L'Université est soumise, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant son capital. Ces exigences sont prévues dans certaines ententes avec des apporteurs de fonds et concernent les apports affectés à des dépenses particulières et les dotations. L'Université fait un suivi continu de ces exigences. Au cours de l'exercice, l'Université s'est conformée à ces exigences.